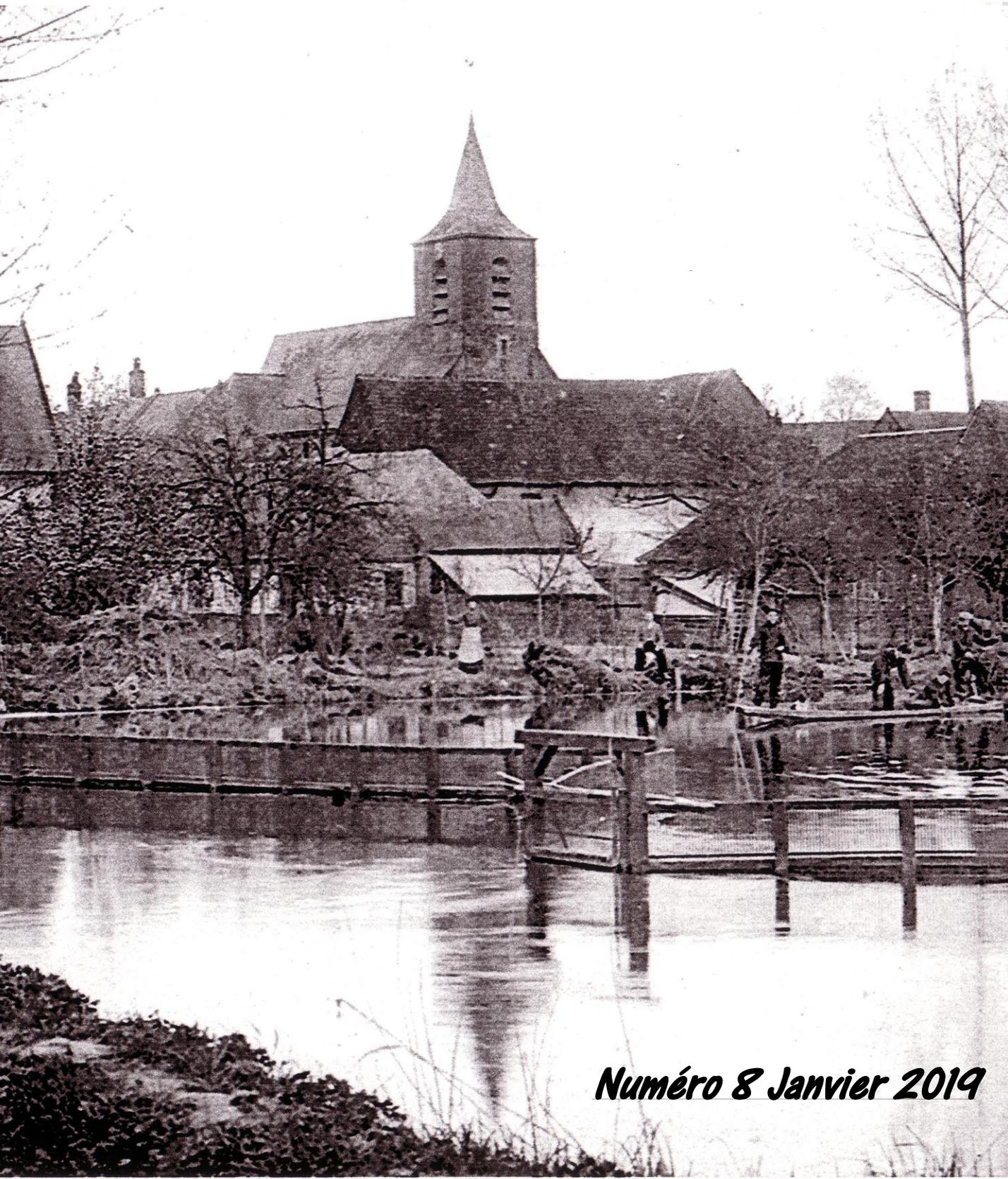


FLASH INFO BRIE



Numéro 8 Janvier 2019

Edito de Mr Le Maire



Comme le veut la tradition, je commence cet « édito » en vous souhaitant, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une très bonne année 2019, et en vous adressant ainsi qu'à vos familles et vos proches nos vœux les plus sincères de bonheur, de réussite dans tous les domaines et surtout la santé.

Cette année 2018 a vu se concrétiser de nombreux projets et je n'y reviendrai pas dans le détail mais je tiens à mettre l'accent sur ce que j'ai qualifié l'an dernier de « chantier du siècle » à savoir la réfection du mur de la rue de l'église. Son aboutissement est maintenant devenu une réalité et on ne peut que se féliciter et être fier du résultat obtenu.

Tout à chacun peut apprécier à sa juste mesure l'esthétique finale du mur de briques mais aussi la qualité irréprochable et la finition des gardes corps.

Autre mention toute particulière que je me dois de faire en ce début d'année dans notre bulletin, c'est de remercier vivement nos passionnés de la grande guerre, Francis Hélaïne, Marc Rémy et Justin qui nous ont organisé à l'occasion du 11 Novembre une exposition remarquable, fort appréciée, pendant 3 jours, par de nombreux visiteurs. Bravo et un grand Merci pour cette réussite !

Mieux vous faire connaître notre village et vous intéresser à sa vie, tel est l'objectif de notre bulletin. Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux, en particulier Marc et Tristan, qui ont à cœur de le rendre toujours plus complet et attrayant,

*Le Maire,
Claude Jean.*

Et son équipe municipale à votre service :

Mr Marc Saintot (1^{er} Adjoint), Mr Jean Paul Dargent (2^{ème} adjoint), Mme Cathy Gaudefroy, Mme Maryse Noël Rutar, Mme Olga Rutar, Mr Antoine Daudré, Mr Michel Deneux, Mr Francis Hélaïne, Mr Jacques Naillon, Mr Paul Pierson.

Les vœux du maire



Le samedi 19 janvier 2019, a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de revenir sur les réalisations communales de l'année précédente ainsi que d'exposer les projets pour l'année fraîchement entamée.

Le moment, de remercier Marc Rémy, Francis Héléine et Justin pour leur exposition.



Le rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine !

Les décisions 2018 du Conseil Municipal

RÉUNION DU 19 MARS

Réfection de la voirie aux abords de l'Eglise
Mise en lumière des horloges de l'Eglise
Diagnostic Réseau d'eau par l'AMEVA
Etude ravalement Eglise (décision sera prise en 2019)

RÉUNION DU 3 AVRIL

Vote du compte administratif ;
fonctionnement +387 ke, investissement -119 ke, excédent 268 ke
Vote du budget eau :
fonctionnement +105 ke, investissement +31 ke, excédent 136 ke
Réfection trottoirs longeant le mur de l'Eglise
Vote du maintien de la fiscalité locale aux mêmes taux
Vote du maintien du prix de l'eau à 1,15 €HT/m³

RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE

Propositions projets Voirie 2019
Inscription à la démarche RGPD (protection des données) via la
CCHS

RÉUNION DU 23 NOVEMBRE

Vote installation volets Ecole
Vote installation rideaux et/ou volets salle des fêtes
Vote devis nettoyage talus Rue de La Barre
Acquisition des dernières illuminations de Noël
Approche projets Voirie 2019 : chiffrages et cadrages en cours
Mise au norme points de défense incendie
Validation dernière phase changements compteurs eau

L'origine de l'eau

Votre commune est alimentée en eau potable par le captage communal de Brie.



Exploitation du réseau

Le réseau est exploité par la commune de Brie.

Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par L'Agence Régionale de Santé.

En 2018, 8 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et le réseau de distribution.



Astuces

Après plusieurs jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer.

BACTERIOLOGIE	<p>Une recherche de bactéries pathogènes est effectuée. La présence de ces bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution.</p> <p>Résultats d'analyses : 100% des analyses sont conformes.</p>
PESTICIDES	<p>Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/l pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé.</p> <p>Des traces de pesticide (atrazine, déséthylatrazine) ont été détectées sans dépasser la norme de qualité réglementaire.</p> <p>Valeurs max : atrazine : 0.006µg/l ; déséthylatrazine : 0.006µg/l</p>
NITRATES	<p>L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles. La teneur à ne pas dépasser est de 50mg/L.</p> <p>Teneur moyenne : 60.7 mg/l Teneur maximum : 61.4mg/l teneur minimum :58.9mg/l</p>
DURETE (ou TH)	<p>La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F.</p> <p>Teneur moyenne : 37.1 °F Eau très calcaire</p>
FLUOR	<p>Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La valeur limite à ne pas dépasser est de 1,5 mg/L.</p> <p>Teneur moyenne : 0.13 mg/L Eau peu fluorée</p>
AUTRES PARAMETRES	<p>Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres du contrôle sanitaire sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés, ...)</p> <p>Par contre une recherche supplémentaire a révélé une présence de perchlorates à un taux supérieur aux recommandations de l'ANSES dont les préconisations sont rappelées ci-dessous.</p> <p>Valeur trouvée: 12 µg/l</p>

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de bonne qualité bactériologique.

Sur le plan physico-chimique, l'eau est de mauvaise qualité en raison d'une part, des concentrations moyennes en nitrates supérieures à la limite de qualité et aussi à la présence de perchlorates en concentration supérieure à 4µg/l.

La consommation de cette eau est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons à cause des teneurs trop élevées en nitrates.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE : Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est confié au service santé-environnement de l'Agence Régionale de Santé.

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux (le laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de l'Aisne à Laon et le laboratoire CARSO à Lyon).

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

LA DURETE: la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé.

LES NITRATES : Le nitrate est un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

LES PESTICIDES : La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber.

Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

LE FLUOR : Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg par litre a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents).

Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés,...)

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

- ✓ Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation
- ✓ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, conservez la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé
- ✓ Les traitements complémentaires (adoucisseurs, "purificateurs",...) sont sans intérêt pour la santé sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, voire même *dangereux*. ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ils sont aussi déconseillés car participant à l'augmentation de la consommation journalière en sel. Ces éventuels traitements complémentaires sont à réserver exclusivement aux eaux chaudes sanitaires.

Le plomb d'origine hydrique

L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Cependant, des branchements publics ou des canalisations d'immeubles anciens en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport. Aussi, est-il vivement conseillé de remplacer les anciennes conduites en plomb et, en attendant, de laisser s'écouler l'eau avant de la consommer. Un recensement des branchements a été réalisé par le responsable de la distribution, les résultats sont mis à la disposition du public.

Perchlorates :

Les divers sels de perchlorates peuvent être utilisés dans de nombreuses applications industrielles et dans les domaines militaires et de l'aérospatiale. Ils interfèrent avec le processus d'incorporation de l'iode par la thyroïde et peuvent induire une baisse de la synthèse des hormones thyroïdiennes. Ils ne sont ni cancérigènes ni mutagènes. Ils ont un effet biologique, mais pas d'effet clinique. Ils ne s'accumulent pas dans l'organisme et leurs effets sont réversibles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. Vous pouvez y consulter un rapport annuel détaillé établi chaque année par l'Agence Régionale de Santé.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.

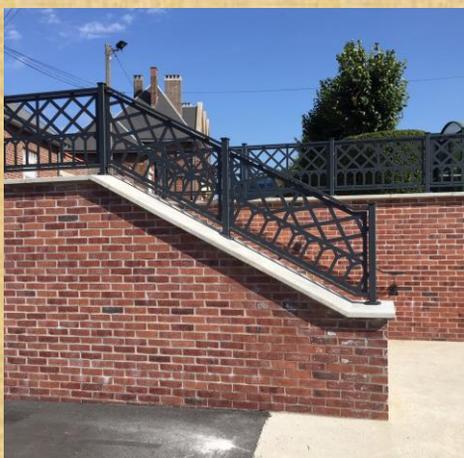
Travaux

2018 Les travaux ont continué de s'enchaîner avec la fin du chantier majeur du mur de la rue de l'église

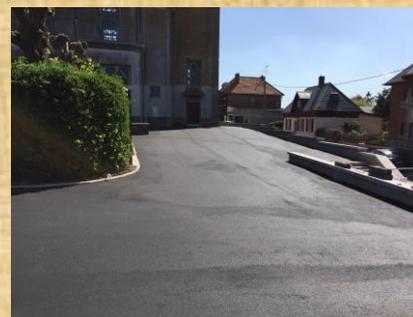
Gardes corps de l'Eglise



Décision avait été prise de supprimer les gardes corps béton irrémédiablement endommagés avec le temps et devenus dangereux.



Voirie des abords



Mise en lumière de l'horloge



Travaux

Au printemps ce fut au tour des trottoirs de la Rue du Mesnil et de l'impasse Becquival



Des trottoirs où l'on peut enfin marcher à pieds secs



Finie la boue sur le parking du cimetière !

L'impasse Becquival

D'autres suivront en 2019
...patience...

Un coup de chapeau aux équipes d'Eiffage supervisées par David Placet



Boîte à livres

Il y a des initiatives personnelles, totalement désintéressées, qui méritent d'être soulignées.

Qui sois en ici remercié.

N'oubliez pas le principe ; j'emprunte, je rends, j'apporte des livres si possible en bon état et j'évite les revues et autres encyclopédies



Boîte à livres

La rêderie se réinvente

L'exposition de voitures anciennes organisée conjointement par Mr Alain Fournet et le comité des fêtes avait été très appréciée en 2017 et bien les organisateurs ont voulu faire encore plus fort en 2018 !.



BROCANTE



Balade en bus, Expo de vieilles radios dans la Salle des Fêtes, Point restauration. Tout avait été fait pour passer un beau moment.



Côté rêderie, les promeneurs étaient bien présents.

Escapade à Dinan avec le Comité des Fêtes



Visite de la Citadelle avec la Forteresse
Descente par le téléphérique afin d'embarquer
sur un bateau pour faire une croisière sur la
Meuse.



Retour à Dinan.
Remontée en téléphérique
puis direction vers la
visite d'une brasserie
artisanale



SOIRÉE DU 13 JUILLET ...

Une soirée placée sous la bonne humeur, avec une météo plus que favorable.



Ambiance musicale jusqu'au bout de la nuit avec DJ TITI.

14 juillet

Un après-midi au rythme festif.



Concentration maximale pour l'obtention du fameux saucisson !!!



Pour clôturer cette festivité, place à la tombola !



11 NOVEMBRE ...



Comme chaque année, une partie de la population Brioise s'est rassemblée afin de procéder à la cérémonie et commémoration du 11 novembre.

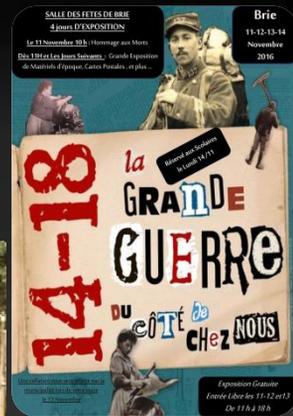


Une fois la manifestation terminée, les participants ont été invités à découvrir l'exposition autour d'un verre de l'amitié.



14-18... La Grande Guerre du côté de chez nous...

Ce sont trois passionnés de la « Grande-Guerre » : Francis Hélène, Marc Remy et Justin qui nous ont fait découvrir une exposition de matériels datant de la 1^{ère} Guerre mondiale.



Les exposants se sont vus remettre une décoration par des représentants de la « Mission du Centenaire ».



*« On est bien accueilli à Brie », « C'est super pour un petit village »...
« Quel beau travail ! »,
Voilà un condensé de phrases encourageantes que les organisateurs ont pu entendre tout au long de l'exposition.*



Félicitations à ces trois collectionneurs pour leur très belle exposition !



Même les enfants du RPI (Brie, Villers-Carbonnel et Estrées-Mons) ont eu le privilège le lundi d'avoir une petite visite guidée personnalisée.

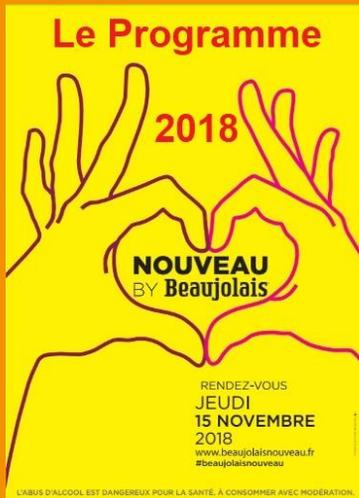
Repas des aînés...

Une cinquième année aussi réussie que les précédentes pour le banquet des aînés qui s'est déroulé le dimanche 28 octobre dernier; réunissant une cinquantaine de convives.



*Un seul mot d'ordre pour la municipalité organisatrice de ce repas: **DIVERTIR !***





SOIRÉE BEAUJOLAIS

Comme chaque année, un grand succès pour la soirée beaujolais organisée par le comité des fêtes de Brie.



Au programme, de l'humour avec La Compagnie Mila Rosa mais aussi Tristan qui nous a accompagné en chansons

Rien de tel qu'une bonne soirée, pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau !



Couscous et soirée dansante

Samedi 23 Mars 2019



Fête du village
Rêderie et expo véhicules anciens
Dimanche 1^{er} Mai



13 et 14 Juillet
Soirée et repas dansant
Jeux traditionnels



Repas des Aînés

Dimanche 20 Octobre 2019



Beaujolais Nouveau
Le 21 Novembre 2019



Noël de la Commune
Dimanche 8 Décembre



Soirée du Réveillon
Mardi 31 Décembre



Elections



Européennes :

**Le 26 Mai 2019 suffrage
universel à 1 tour**



Samedi 8 Décembre les cyclotouristes ont fait « escale » dans notre village dans le cadre du Téléthon. Café, brioches, chocolats et mandarines les ont réconfortés dans la bonne humeur. Un grand merci à tous ces bénévoles et aux généreux donateurs.

Opération
BRIoches

La collecte sur Brie s'est élevée à
618 € record presque battu
(653 € en 2016)



MERCI AUX BENEVOLES



Alors que certaines collectivités ont choisi le recours à une subvention, par manque de bénévoles, à Brie, «la tradition des brioches » des Papillons Blancs persiste. Bien entretenue dans le village, c'est un moment attendu et reconnu par de nombreux habitants. Un grand **MERCI** aux fidèles bénévoles ; **Bernadette, Brigitte, Christine, Elise, Marie, Maryse, Louis et Jeanne Caussin, Candice Sokalewieck** et à tous les donateurs

Noël féérique à Brie...

UN ARBRE DE NOËL, UNE NOUVELLE FOIS RÉUSSI POUR CETTE ÉDITION 2018.



UN ACCUEIL ET UN SPECTACLE ASSURÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET LA MUNICIPALITÉ.



LES ENFANTS ONT ÉTÉ BIEN GÂTÉS AVEC LA VENUE DU PÈRE NOËL ET SA HOTTE PLEINE DE CADEAUX.



UN SPECTACLE ASSURÉ PAR LE DUO DE MAGIE OÙ CERTAINS CHANCEUX ONT PU PARTICIPER AU SPECTACLE.

Un Arbre de Noël ...à la Cantine aussi...



Et oui, nos chères têtes blondes ont également eu leur repas de Noël à la Cantine.



82 élèves, emmenés par 2 bus, ont pu savourer un repas concocté par Interesto.

Au menu : Pâté en croûte au canard et son médaillon de Noël, Fondant de Poulet pruneaux et noix avec pommes dauphines et légumes verts, Bûche de Noël,

Chapeau aux accompagnateurs pour avoir géré tout ce beau monde ; nos 4 Atsem ainsi que nos bénévoles Elise, Sylvie, Brigitte, Olga et Claude



Réveillon de la Saint-Sylvestre !



C'est dans une ambiance festive que le Comité des Fêtes de Brie a conclu avec brio l'année 2018 lors de son traditionnel Réveillon de la Saint-Sylvestre.



Une soirée parfaitement réussie avec la présence de 120 convives à ce repas pour fêter ce changement d'année.



Ambiance garantie jusqu'au petit matin pour les plus fêtards



ÉCO. ET SOCIAL

SMIC

- Augmentation de 1,5 % du montant horaire brut, à 10,03 €/h
- Le revenu mensuel brut sur une base de 151,67 h passe à 1 521,22 €

IMPÔTS SUR LE REVENU

Entrée en application du **prélèvement à la source**. Montant de l'impôt déduit automatiquement et indiqué sur la fiche de paie. Les appels au numéro de renseignement ne sont plus surtaxés.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Agirc et Arcco fusionnent en un seul régime, le régime Agirc-Arcco

MINIMUM VIEillesse

Revalorisation exceptionnelle :
• 35 € pour une personne seule
• 54 € pour les couples

FORMATION

Compte personnel de formation (CPF) : comptabilisation en euros et non plus en heures

ENTREPRISES

Crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) transformé en « allègement des cotisations d'assurance maladie »

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Exonération de charges salariales et d'impôt sur le revenu (jusqu'à 5 000 € par an, majorations incluses)

SÉCURITÉ SOCIALE

Revalorisation de 2 % du plafond

SOCIÉTÉ

TAXE DE SÉJOUR

- Changement du mode de calcul pour les hébergements sans classement (ou en attente de classement)
- Évolution de certains tarifs planchers et plafonds et modification de certaines catégories d'hébergement

TIMBRE POSTAL

Augmentation du prix de + 10 % en moyenne.
• le timbre vert passe de 0,80 à 0,88 €
• le timbre rouge de 0,95 à 1,05 €
• l'Écopli (envoi en 4 jours en moyenne) passe de 0,78 € à 0,86 €

SANTÉ

TABAC

Suppression du forfait d'aide au sevrage tabagique (150 €) au profit des **traitements remboursables** : les substituts nicotiniques doivent être prescrits sur ordonnance consacrée exclusivement à ces produits

AUDIOLOGIE ET DENTAIRE

- **Plafonnement** des tarifs du panier « 100 % santé »
- Sur les **appareils auditifs** « 100 % santé », en 2019, en moyenne 200 € de frais en moins (par oreille)

PESTICIDES

Interdiction de la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires pour les particuliers

JUSTICE

SÉCURITÉ SOCIALE

Fusion des tribunaux des Affaires de la sécurité sociale (TASS) et les tribunaux du Contentieux de l'incapacité (TCI) au sein d'un pôle social des tribunaux de grande instance (TGI).

TRANSPORTS

ASSURANCES

Mise à disposition des policiers et gendarmes du fichier des véhicules assurés (FVA). Permettra de détecter plus facilement les véhicules non assurés en circulation.

PERMIS DE CONDUIRE

Réduction du délai probatoire pour les jeunes conducteurs qui auront suivi une formation complémentaire « post permis » entre les 6^e et 12^e mois suivant son obtention :
• de 3 à 2 ans pour le permis B
• de 2 ans à 1 an et ½ pour la conduite accompagnée

ÉCOLOGIE

Prime à la conversion doublée pour les 20 % de Français les plus modestes : de 2 000 à 4 000 €

ÉNERGIE

GAZ

Baisse de 1,9 % en moyenne des tarifs réglementés :
• Cuisson : - 0,6 %
• Cuisson et eau chaude : - 1,2 %
• Chauffage : - 2 %
• Petite chaufferie : - 2,3 %

ÉLECTIONS EUROPEENNES
PREMIÈRES ÉLECTIONS UTILISANT LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

2019



Répertoire Électoral Unique

AVANTAGES POUR L'ÉLECTEUR

- ▶ des conditions d'inscription assouplies ;
- ▶ une inscription possible sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin ;
- ▶ un module de consultation de sa situation électorale.

Le REU : qu'est ce que c'est ?

- Les 45 millions d'électeurs ont été inscrits sur le répertoire électoral unique. Chaque électeur s'est vu assigner un numéro unique d'électeur qui le suivra tout au long de sa vie d'électeur. Le but de ce REU est d'éviter les doublons, les doubles inscriptions, les mal inscrits ...
- Le projet a démarré en 2016 par un travail en profondeur des listes électorales. A compter de mars 2018 l'INSEE a récupéré les listes électorales de toutes les communes de France afin de commencer le travail de numérotation des électeurs.
- A compter du 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique, toute personne pourra solliciter son Inscription sur les listes électorales en mairie ou sur www.service-public.fr toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au 31 mars en 2019),



Félicitations

CORBEAU Carl Patrice Claude né le 20 Août 2018
NUNCQ Lucas Lucien Jacques né le 04 Octobre 2018
PLACEY Luka Claude Alfred, né le 20 Novembre 2018
SCAGNETTI Naomie Clara Tara, né le 06 Novembre



Décès

MAREIX Jean-Michel Pierre
décédé le 15 Août 2018.
RIPERT Michel Gédéon Louis
décédé le 15 Décembre 2018.



Mr Boilet Laurent et Mme Gomes Pauline
Mr Dobremetz Clément et Mme Douville Marion

Vous venez de vous installer à Brie
Faites-vous connaître auprès de
Dorothée au secrétariat de la Mairie(ou
via « mairie.brie@laposte.net »)

Permanences :

Le Lundi de 11h à 12h15

Le Jeudi de 17h à 18h30

Merci au Comité des Fêtes d'avoir animé le village durant toute l'année!

Jean Paul

Christian

Bernadette

**Marie
Christine**

Patrick

Alain

(expo véhicules anciens réderie)

**Jean
Pierre**

Evelyne

Christine

Claudine

Elise

Marie

Béatrice

